 DEPARTEMENT DE LA MARNE

**MAIRIE D’ECUEIL**

13, grande rue

51500 ECUEIL

tél-fax: 03.26.49.74.00

[mairie.ecueil@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecueil@wanadoo.fr)

site internet : ecueil.com

Conseil municipal du 10 mars 2015

Absents : Benoit DEGUERNE, Louis BROCHET et Grégory LEVEQUE.

1. Budget 2015

Présentation et vote du budget 2015

1. Contributions directes

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux d’imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l’identique sur 2015, soit :

* Taxe d’habitation 18.20%
* Foncier bâti 20.68%
* Foncier non bâti 21.89%
* CFE 17.74%

Le produit fiscal attendu est de 189 782.00 €.

1. Convention d’études pour l’élaboration du PLU

Madame le Maire présente la convention établie entre la commune d’Ecueil et le bureau d’études E3C de la SAFER Champagne-Ardenne.

Le bureau d’études sera chargé de l’élaboration du PLU sur l’ensemble du territoire communal.

La rémunération allouée pour l’exécution de la mission définie est fixée à la somme forfaitaire de 13 650.00 € HT.

1. Parcours VTT

Le projet de réhabilitation d’une boucle VTT par le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims est soumis au conseil.

Avis favorable du conseil qui autorise :

* le passage du public sur les chemins et voies relevant du domaine public et privé de la commune,
* la mise en place de dispositifs directionnels et informatifs sur les chemins et voies.

1. Déclassement partiel sente « dite de la sablière »

Madame le Maire rappelle qu’une enquête publique s’est déroulée du 20 février 2015 au 6 mars 2015 concernant le déclassement partiel de la sente dite de la sablière (du chemin vicinal n°2 de Ecueil à Villers-aux-nœuds jusqu’à la parcelle A167).

Considérant qu’aucune observation n’a été enregistrée, le conseil émet un avis favorable au déclassement projeté.

1. Logement communal

Il est décidé d’entreprendre des travaux de rénovation du logement communal.

Différents devis sont sollicités  et retenus :

* Rénovation électrique et VMC par l’entreprise +Electriq pour un montant de 3887.68 € HT,
* Vitrification des parquets et aménagement d’un placard par l’entreprise Menuiserie PATINET pour un montant de 2922.00 € HT,
* Peinture des murs et plafonds et changement des sols par l’entreprise GUILLAUME pour un montant de 6145.00 € HT.

Le logement sera loué à Mademoiselle Emmanuelle FRICOTEAUX à compter du 1er juin 2015.